



**Conseil d'établissement de l'école Bonnier
Séance ordinaire du lundi 13 septembre 2021
Au local 303 de l'école Bonnier
18 h 30**

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS` :

Joël Bouthillier
Janick Milot
Christian Le Corff
Frédéric Tanguay
Nathalie Martin
Éric Robitaille
Nathalie Messier
Joanie Côté

ÉTAITS ABSENTS :

Brigitte Harvey
Romuald Leblond
Pascal Perreault
Nathalie Circé

1. Mot de bienvenue, accueil et vérification du quorum

Après vérification du quorum, la rencontre peut commencer. L'ouverture de séance débute à 18 : 36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

055-CÉ-20-21-267

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Tanguay que les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 7 juin 2021

055-CÉ-20-21-268

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Messier que les membres du CÉ adoptent le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi au procès-verbal du 7 juin 2021

Les suivis sont assez courts. Monsieur Bouthillier relit les points importants et mentionne aux membres qu'il n'y a pas beaucoup de suivis, mais qu'en général, tout s'est bien déroulé.

4. Parole du public

Aucune

5. Correspondance

Aucune

6. Parole du représentant au comité de parents

Aucune

7. Adoption du rapport annuel 2020-2021

Monsieur Bouthillier présente au tableau blanc le rapport annuel de l'année dernière. Il félicite tous les membres du personnel pour leur soutien envers les élèves, car l'année fût difficile pour tout le monde. Il fait la lecture des points importants du rapport.

055-CÉ-20-21-269

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Robitaille que les membres du CÉ adoptent le rapport annuel 2020-2021.

8. Approbation des projets d'activités et de financement

Sortie à vélo pour le profil Sportactif le 20 ou 30 mai

Club de ski : 27 janvier, 7 et 15 février Coût : 180 \$ inclut le transport et le billet

Course-école : 14-15 octobre (selon les plages-horaires définies des groupes). La ville doit donner son autorisation et une demande sera faite au service de police de la Ville de Mercier.

La LNI s'attaque aux classiques : dates à déterminer Coût : pourrait être payée avec l'annexe 48 (sorties culturelles).

Les activités sont conditionnelles à ce que les normes sanitaires nous permettent de les faire.

055-CÉ-20-21-270

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Martin que les membres du CÉ adoptent le les projets d'activités et de financement tel que proposé.

9. Mot de la présidente

Madame Milot précise que c'est sa dernière année puisque son enfant est présentement en 3^e secondaire. Elle remercie les membres pour leur présence.

10. Mot de la direction

Ça va bien, on continue!

10.1 Rentrée scolaire 2021-2022

Presque 360 élèves fréquentent l'école Bonnier pour 2021-2022. On devient de plus en plus à l'étroit. Nous avons quand même gagné de l'espace avec les travaux qui ont eu lieu.

10.2 Activités parascolaires

Madame St-Denis a déjà fait ce mandat pour la Ville de Châteauguay. Monsieur Bouthillier en a discuté avec elle afin de remettre ce dossier. Nous avons 101 milles dollars pour faire vivre ce projet. Il y aura de l'aide aux devoirs compris dans cette somme. Nous aurons 3 autobus qui partiront plus tard afin de permettre aux élèves de participer aux différentes activités offertes. Madame St-Denis explique le tableau présenté à l'avant. Il y aura des activités sportives, des activités sociales, éducatives et des activités physiques et de plein air. Ils ont sondé l'école Marguerite-Bourgeois pour connaître les intérêts des élèves.

055-CÉ-20-21-271

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Martin que les membres du CÉ adoptent le le projet des activités parascolaires tel que proposé.

10.3 Rencontre de parents et assemblée générale du 23 septembre 2021

Avec les règles sanitaires actuelles, on ne peut faire la rencontre de parents en présentiel pour toute l'école.

Les parents seront invités à s'inscrire afin de participer à l'assemblée générale du 23 septembre prochain. La configuration sera faite en fonction du nombres de personnes inscrites.

Plusieurs postes sont à combler. Quatre postes de deux ans et un poste d'un an. Madame Côté demeure sur son poste dont il reste un an.

11. Autres sujets

Aucun

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Janick Milot à 19 h 31.

Janick Milot
Présidente du CE

Joël Bouthillier
Directeur